

[Text]

acceptance, and I am confident that the final sale will proceed as envisaged.

To sum up, Mr. Chairman, Bill C-66 not only achieves an important policy objective of this government, but it also benefits the CDC, which has been acting as a private company for some years and which now needs to move fully into the marketplace where it can compete on equal terms with other private companies. It benefits investors by providing increased Canadian investment opportunities. Their enthusiastic response to the offer demonstrates broad support for the proposed shareholding structure. And it will benefit the public purse to the tune of \$250 million.

For these reasons I hope the bill will continue to command the broad support for the remainder of its passage that was expressed in the second reading debate in the House of Commons. Thank you, Mr. Chairman.

The Chairman: Thank you, Mr. Minister. There is no one else in your party to make a statement? You are prepared now for questions, I assume.

Mr. Stevens: I do not know whether I am prepared, but I will tell you later.

The Chairman: The vote is at 4.05 p.m. and it is on the emergency debate on the Canadian Commercial Bank. What is your pleasure? Will we adjourn now?

Mr. Dingwall: Adjourn now.

Mr. Stevens: Can I not have one or two questions?

Mr. Dingwall: Just one question . . .

Mr. Langdon: Let us have the first round of questions, please.

Mr. Dingwall: I will be very brief, because we have to be there at 4.05.

I thank the Minister for his presentation. As the Minister knows, on second reading I raised a couple of concerns. I thought he might have had an opportunity to peruse those comments I had made and might like to comment, for instance, on the Toronto Stock Exchange. Is any investigation taking place with regard to sale of these shares by the Toronto Stock Exchange? As you have indicated, there have been rumours and stories and what have you, and I am wondering if you could comment on that.

Mr. Stevens: I only know, I suppose, what you know. I have noticed some comment in the press about—I do not know whether you would call it an investigation or just some checking. Nobody has gotten in touch with me with respect to any investigation or review of the share sale. When I say no one, I mean that literally; certainly nobody in the Toronto Stock Exchange or any securities commission, and none of the underwriters, for example, have gotten in touch with me and

[Translation]

acceptées et je suis persuadé que la vente finale se déroulera comme prévu.

En résumé, monsieur le président, non seulement le projet de Loi C-66 permettra d'atteindre un objectif important de la politique gouvernementale, mais il profitera également à la CDC qui fonctionne depuis quelques années comme une société privée qui a besoin d'accéder au marché et de concurrencer d'autres sociétés privées. En outre, il est avantageux pour les investisseurs, car il favorise une multiplication des possibilités d'investissement au Canada. La réaction enthousiaste des investisseurs à l'offre de vente montre bien la pertinence de la structure du portefeuille d'actions. Le projet de Loi permettra par ailleurs à l'État de verser dans ses coffres la somme de 250,000,000\$.

Pour ces raisons, j'espère que l'appui manifesté à l'égard du projet de Loi au cours du débat en seconde lecture sera maintenu durant tout le processus d'adoption. Merci, monsieur le président.

Le président: Merci, monsieur le ministre. Aucune des personnes qui vous a accompagné n'aurait de déclaration à faire? Dans ce cas, j'imagine que vous êtes maintenant prêt à répondre à nos questions.

M. Stevens: Je ne sais pas si je suis prêt. Je vous le dirai tout à l'heure.

Le président: Le vote aura lieu à 16h05 relativement au débat d'urgence sur la Banque commerciale canadienne. Qu'aimeriez-vous que nous fassions? Devrions-nous lever tout de suite la séance?

M. Dingwall: Oui tout de suite.

M. Stevens: Ne pourrait-on pas me poser au moins une ou deux questions?

M. Dingwall: Une seule question . . .

M. Langdon: Tâchons au moins de faire un premier tour de table.

M. Dingwall: Je serai très bref, car nous devons nous rendre à la Chambre pour 16h05.

J'aimerais tout d'abord remercier le ministre pour son exposé. Comme il le sait, j'avais soulevé quelques questions lors de la deuxième lecture du projet de Loi. J'ai pensé que vous auriez peut-être eu l'occasion d'y réfléchir et que vous seriez en mesure de faire quelques commentaires au sujet, par exemple, de la Bourse de Toronto. Une enquête a-t-elle été lancée relativement à la vente de ces actions par la Bourse de Toronto? Comme vous l'avez souligné, il y a eu toutes sortes d'histoires et de rumeurs entourant cette affaire, et je me demande si vous auriez des commentaires à faire là-dessus.

M. Stevens: Je ne pense pas en savoir plus que vous. La presse a fait quelques commentaires au sujet . . . je ne sais s'il faudrait parler d'une véritable enquête ou simplement de certaines vérifications. Personne ne m'a contacté relativement à une quelconque enquête ou étude relativement à la vente des actions. Et lorsque j'ai dit personne, je veux dire personne dans le sens littéral: personne du côté de la Bourse de Toronto, ni de celui des Commissions des valeurs mobilières, ni de celui des